

Avis voté lors de l'Assemblée plénière du 26 novembre 2013

L'éducation à l'environnement et au développement durable tout au long de la vie, pour la transition écologique

Déclaration du groupe environnement et nature

Le CESE a aujourd'hui rendu un avis sur ce qui doit, désormais, devenir une politique pour tous, d'éducation à l'environnement et au développement durable.

Cet avis offre en premier lieu une perspective large sur ce qu'est aujourd'hui l'éducation à l'environnement et au développement durable en France. Du fait de ses racines historiques, l'EEDD repose d'abord sur une entrée environnementale, qui s'inscrit progressivement dans la perspective d'un développement durable, et vise à toucher l'ensemble des publics, dans et en dehors de l'éducation formelle.

Les actions d'EEDD répertoriées dans l'avis, conjuguées à la plateforme de recueil des actions de terrain, amorcée par le CESE, contribuent à donner un aperçu d'initiatives foisonnantes. Ce document a donc vocation à nourrir les futurs travaux en la matière et doit, à ce titre, être largement diffusé et poursuivi.

Parmi les nombreuses propositions de cet avis, nous souhaitons souligner quatre aspects.

D'abord, l'éducation à la nature et à la biodiversité doit faire l'objet d'un effort spécifique. En effet, pour prendre en compte, et protéger, il faut aimer et pour aimer, il faut observer et connaître. L'éducation à la nature est source d'émerveillement et d'épanouissement pour tous, jeunes et moins jeunes.

Ensuite, le texte insiste avec raison sur l'information, la vulgarisation, la pédagogie pour améliorer l'appropriation des enjeux et la responsabilisation des citoyens et consommateurs. Les expérimentations d'affichage environnemental doivent, par exemple, être poursuivies et l'ambition du Grenelle en la matière, maintenue.

En outre, l'EEDD nécessite d'être développée dans le domaine de la formation professionnelle, car elle concerne l'ensemble de la société tout au long de la vie et pas seulement les plus jeunes. Les organisations du groupe environnement et nature sont prêtes à y contribuer, pour mobiliser l'ensemble des acteurs, décideurs compris, dans les entreprises et les administrations. C'est la clé d'une transition écologique choisie, comprise, et donc réussie.

Enfin, il apparaît essentiel de soutenir les démarches de territoire en faveur de l'EEDD. L'éducation à l'environnement trouve d'autant plus de sens qu'elle se réfère à un environnement proche, connu, perçu. L'avis appelle par conséquent au renforcement des politiques régionales et des programmes

locaux d'éducation, de sensibilisation et de formation à l'environnement, en s'appuyant notamment sur les partenariats avec les acteurs du territoire.

Cet avis nourrit la réflexion collective et le débat. Ses recommandations sont ambitieuses, tout en restant raisonnables dans les moyens de mise en œuvre. Le groupe environnement et nature remercie les rapporteurs pour ce travail utile et pédagogique.

Le groupe environnement et nature a voté pour cet avis.